

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Côte-Nord



Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Hugo Johnston-Laberge
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Louis Madore
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal
Gaëtane Dubé	Stéphanie Uhde
Jane-Hélène Gagnon	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Pierrette Guertin / Melissa King /
Holly Kuchera, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Démographie	8
Conditions de vie	11
Mesure du faible revenu	11
Revenu médian des familles	12
Marché du travail	14
Régions administratives	14
MRC	16
Comptes économiques	18
Produit intérieur brut	18
Revenu disponible par habitant	21
Permis de bâtir	24
Mines	26
Santé	29
Éducation	30
Taux de diplomation aux études collégiales	30
Nombre de diplômés au baccalauréat	32
Science, technologie et innovation	35
Culture et communications	38
Concepts et définitions	40

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

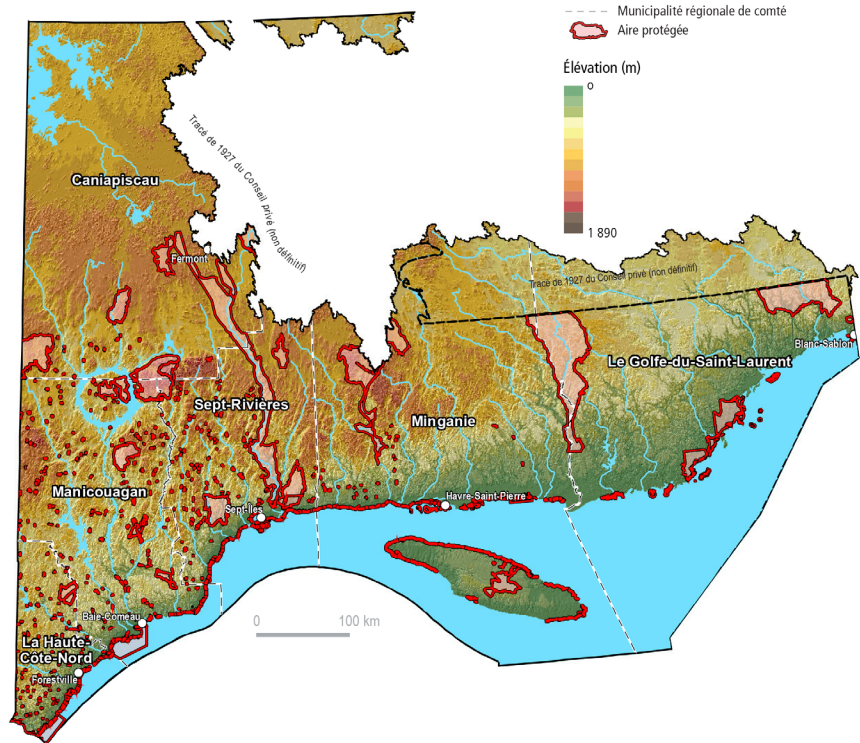
La région de la Côte-Nord couvre une superficie en terre ferme de 236 502 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Minganie, et regroupe 54 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Côte-Nord se trouvent, en totalité ou en partie, 738 aires protégées. Elles couvrent 25 037 km², soit 7,1 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Côte-Nord est constituée de 20 réserves de biodiversité projetées, contribuant à la protection de 13 956 km². Les plus importantes en superficie sont la réserve de la vallée de la rivière Natashquan (4 089 km²), la réserve des basses collines du lac Guernesé (2 022 km²) et la réserve du massif des lacs Belmont et Magpie (1 575 km²). La région comprend la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie (3 945 km²) ainsi que la réserve aquatique projetée de Manicouagan (712 km²). Plusieurs habitats fauniques (255) et refuges biologiques (398) sont également situés en tout ou en partie dans la région de la Côte-Nord, pour une superficie totale de 2 216 km². La région comprend également une partie du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (plus de 398 km² sur les 1 245 km²). Ce parc a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Par rapport à 2014, le nombre et la superficie des aires protégées ont augmenté, notamment par l'ajout de 81 nouveaux refuges biologiques, pour une superficie supplémentaire de 191 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres¹

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016². Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de la Côte-Nord analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel³. Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches⁴. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock

1. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives à cette région doivent être interprétées avec prudence.

2. UHDE et KEITH (à paraître).

3. System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

4. UHDE et LEBLANC (2014).

total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de la Côte-Nord, la région a été couverte à 16,0 %, excluant les superficies classées « Pas de données » et « En attente de traitement ». Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de la Côte-Nord, l'année de référence est 2013.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁵, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2013 dans le cas de la Côte-Nord, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 26,6 % du territoire de la région de la Côte-Nord, pour la portion couverte par le territoire d'étude, est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts de conifères et, dans une moindre mesure, des forêts mixtes. Les forêts de feuillus et les forêts à couvert ouvert sont présentes dans des proportions inférieures à 1,5 % (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 4,2 % du territoire de la Côte-Nord à l'étude et ils sont principalement de type herbacé ou arbustif.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles sont presque inexistantes dans la région pour sa portion à l'étude. Avec le Nord-du-Québec, la Côte-Nord est la région où la part occupée par cette classe de couverture est la plus petite (0,1 %).

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁶, comptent pour 0,3 % du territoire de la région nord-côtière. Elle fait ainsi partie des sept régions québécoises où les surfaces artificielles occupent moins de 1 % de leur territoire.

Il est important de préciser que, à l'échelle du Québec méridional, le quart des surfaces couvertes par les comptes des terres est constitué par des plans et des cours d'eau. Comme cette dernière classe comprend le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les régions côtières comme la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ressortent par la proportion

5. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

6. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

relativement élevée de leur territoire correspondant à cette catégorie. Dans le cas de la Côte-Nord, les deux tiers du territoire sont comptabilisés dans cette classe. Si l'on exclut cette classe, les forêts à couvert fermé représentent 82,0 %, les forêts à couvert fermé, 4,1 % et les milieux humides, 12,9 %.

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Côte-Nord, 2013, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Côte-Nord (partie) (2013) ¹		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	15 522	0,3	681 930	1,2
Terres agricoles	4 132	0,1	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	61 961	1,0	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	193 162	3,2	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure ²	4 107 989	67,5	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	1 195 462	19,6	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	86 914	1,4	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	338 695	5,6	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	81 791	1,3	307 457	0,5
Total ³	6 085 627	100,0	56 041 817	100,0

1. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives à cette région doivent être interprétées avec prudence.

2. La superficie des plans et cours d'eau intérieure comprend l'étendue d'eau du fleuve et du golfe du Saint-Laurent.

3. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de la Côte-Nord donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁷. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote](#) Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). [System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework](#), 346 p.

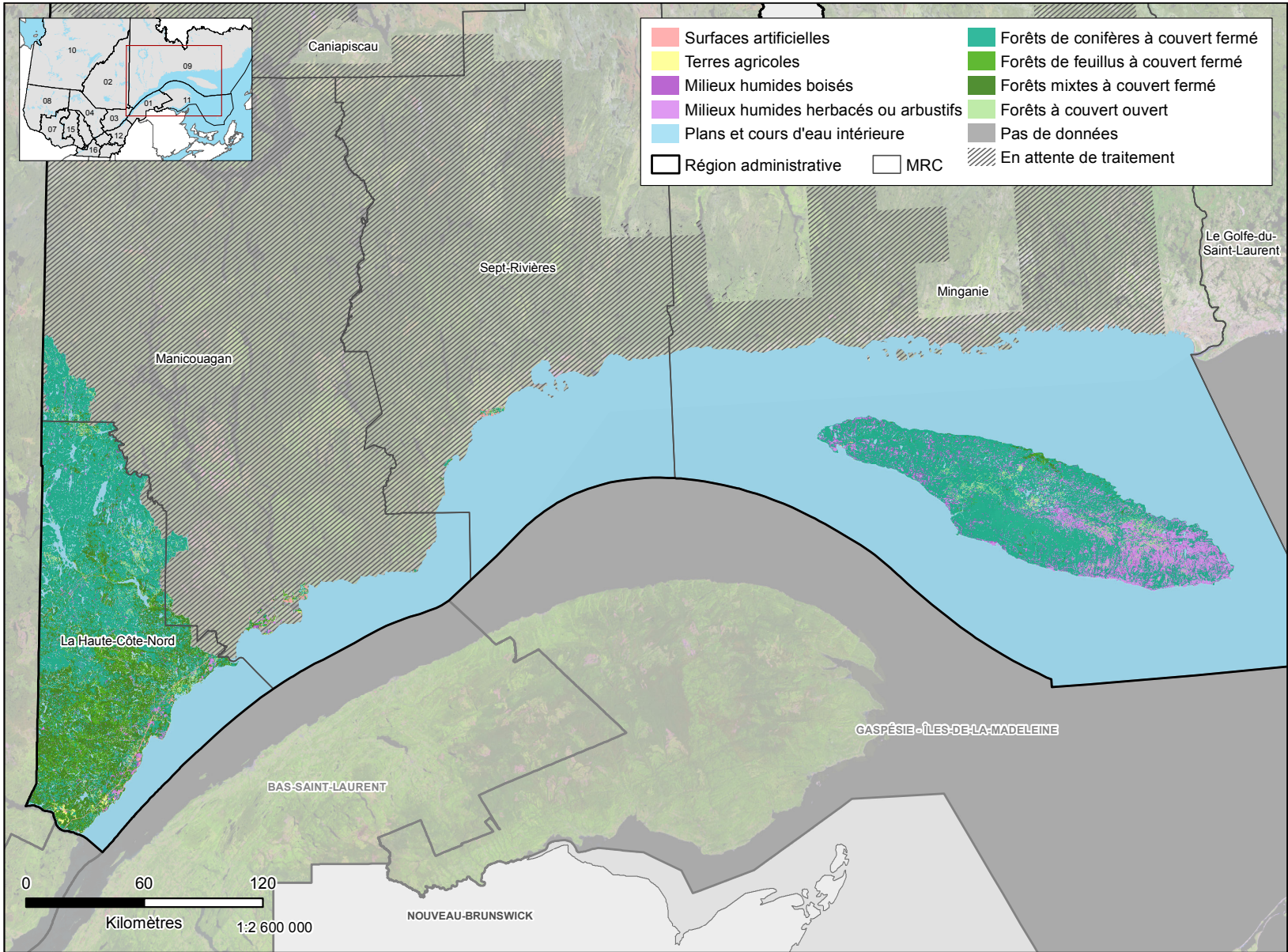
UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). [Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec](#). Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

7. UHDE et KEITH (à paraître).

Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Côte-Nord (partie) (2013)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la Côte-Nord comptait 94 900 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit 1,2 % de la population du Québec. Elle arrive au 15^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Abitibi-Témiscamingue et tout juste devant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Avec ses 35 700 habitants, la MRC de Sept-Rivières regroupe 38 % de la population de la région en 2014. Manicouagan suit de près avec 34 %. Cette part est de 12 % dans La Haute-Côte-Nord, de 7 % dans Minganie et de 5 % dans Le Golfe-du-Saint-Laurent. Caniapiscau est la MRC la moins peuplée, ses 4 300 habitants représentant un peu moins de 5 % des Nord-Côtiers.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p	2001	2014 ^p
	n				pour 1 000			%	
La Haute-Côte-Nord	13 133	12 352	11 607	11 249	- 12,3	- 12,4	- 10,4	13,2	11,9
Manicouagan	34 191	33 250	32 339	31 984	- 5,6	- 5,6	- 3,7	34,4	33,7
Sept-Rivières	35 381	35 012	35 628	35 703	- 2,1	3,5	0,7	35,6	37,6
Caniapiscau	4 241	3 996	4 298	4 324	- 11,9	14,6	2,0	4,3	4,6
Minganie	6 829	6 414	6 655	6 672	- 12,5	7,4	0,9	6,9	7,0
Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 709	5 545	5 161	4 974	- 5,8	- 14,3	- 12,3	5,7	5,2
Côte-Nord	99 484	96 569	95 688	94 906	- 5,9	- 1,8	- 2,7	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de la Côte-Nord continue de voir sa population décliner. Selon les données provisoires, les effectifs se sont réduits à un taux annuel moyen de - 2,7 pour mille entre 2011 et 2014. Le rythme du déclin s'est légèrement accentué par rapport à la période 2006-2011 (- 1,8 pour mille), sans toutefois atteindre les niveaux de la fin des années 1990 et du début des années 2000; les pertes annuelles étaient en moyenne de - 5,9 en 2001-2006. Les années de déclin ont entraîné une très légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec; il est passé de 1,3 % en 2001 à 1,2 % en 2014.

Selon les données provisoires, trois des six MRC de la région continuent de voir leur population diminuer entre 2011 et 2014. Le Golfe-du-Saint-Laurent (- 12,3 pour mille) et La Haute-Côte-Nord (- 10,4 pour mille) affichent même la décroissance la plus rapide de toutes les MRC du Québec. Le déclin est plus modéré dans Manicouagan (- 3,7 pour mille). Les trois autres MRC, Caniapiscau (2,0 pour mille), Minganie (0,9 pour mille) et Sept-Rivières (0,7 pour mille), connaissent plutôt une faible croissance. Si ces MRC ont également crû au cours de la période 2006 à 2011, le rythme s'y est ralenti. Le bilan démographique de ces MRC s'est néanmoins amélioré en regard du déclin du début des années 2000.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

Le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans dans la région de La Côte-Nord est légèrement plus élevé que dans la plupart des autres régions du Québec. En 2014, leur part y est de 21,7 %, comparativement à 20,9 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (16,1 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (17,1 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui comparable à la moyenne québécoise (62,2 % contre 62,0 %). Par contre, au sein de ce groupe, la région compte davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – de la Côte-Nord (43,3 ans) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (41,8 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
La Haute-Côte-Nord	11 249	1 970	6 873	2 406	100,0	17,5	61,1	21,4	49,7
Manicouagan	31 984	6 448	20 020	5 516	100,0	20,2	62,6	17,2	45,3
Sept-Rivières	35 703	8 217	22 136	5 350	100,0	23,0	62,0	15,0	41,0
Caniapiscau	4 324	1 328	2 843	153	100,0	30,7	65,7	3,5	31,8
Minganie	6 672	1 482	4 150	1 040	100,0	22,2	62,2	15,6	43,4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 974	1 143	2 990	841	100,0	23,0	60,1	16,9	43,7
Côte-Nord	94 906	20 588	59 012	15 306	100,0	21,7	62,2	16,1	43,3
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Caniapiscau se démarque des autres MRC de la région, et même de l'ensemble du Québec, avec une population beaucoup plus jeune : l'âge médian y est de 31,8 ans en 2014. Elle se distingue à la fois par la plus forte part d'individus d'âge actif (65,7 %) et la plus faible proportion de personnes âgées (3,5 %) de toutes les MRC du Québec. L'importance des jeunes (30,7 %) est aussi à souligner. À l'opposé, l'âge médian atteint jusqu'à 49,7 ans dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, qui affiche la plus importante proportion d'aînés (21,4 %) et la plus faible proportion de jeunes (17,5 %) de la région. En position intermédiaire, Sept-Rivières, Minganie, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Manicouagan affichent un âge médian variant entre 41 ans et 46 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de la Côte-Nord, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 48 400 hommes contre 46 500 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Soulignons que Caniapiscau se démarque en raison d'une surreprésentation masculine particulièrement importante chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
La Haute-Côte-Nord	981	989	3 555	3 318	1 193	1 213	5 729	5 520
Manicouagan	3 186	3 262	10 320	9 700	2 634	2 882	16 140	15 844
Sept-Rivières	4 199	4 018	11 531	10 605	2 578	2 772	18 308	17 395
Caniapiscau	679	649	1 543	1 300	71	82	2 293	2 031
Minganie	779	703	2 112	2 038	481	559	3 372	3 300
Le Golfe-du-Saint-Laurent	615	528	1 502	1 488	417	424	2 534	2 440
Côte-Nord	10 439	10 149	30 563	28 449	7 374	7 932	48 376	46 530
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Côte-Nord (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,5 points), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans Le Golfe-du-Saint-Laurent que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (16,6 %). À l'inverse, la MRC de La Haute-Côte-Nord affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Le Golfe-du-Saint-Laurent (– 2,9 points), La Haute-Côte-Nord (– 2,8 points), Manicouagan (– 2,5 points), Minganie (– 2,3 points), Caniapiscau (– 2,2 points), Sept-Rivières (– 2,2 points).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
La Haute-Côte-Nord	7,8	7,5	6,6	5,9	5,0	– 2,8
Manicouagan	9,5	8,7	7,7	7,6	7,0	– 2,5
Sept-Rivières	8,9	9,1	7,7	7,0	6,8	– 2,2
Caniapiscau	13,4	12,6	12,3	12,1	11,2	– 2,2
Minganie	12,1	11,7	9,0	8,9	9,8	– 2,3
Le Golfe-du-Saint-Laurent	19,5	19,3	18,9	18,6	16,6	– 2,9
Côte-Nord	10,0	9,7	8,5	8,1	7,5	– 2,5
Ensemble du Québec	9,7	9,8	9,3	8,8	8,3	– 1,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 9,8 fois plus élevé pour les familles monoparentales (30,1 %) que pour les couples (3,1 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 5,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,7 point pour les couples. C'est Le Golfe-du-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (45,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à La Haute-Côte-Nord (19,1 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 2 080 familles à faible revenu, dont 1 370 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 3 890 en 2008 à 2 950 en 2012, soit une diminution de 24,2 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 4,3 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Côte-Nord, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	10,0	9,7	8,5	8,1	7,5	- 2,5
Famille comptant un couple	4,7	4,4	3,7	3,4	3,1	- 1,7
Sans enfants	4,1	3,5	3,0	2,7	2,4	- 1,7
Avec 1 enfant	4,0	4,2	3,4	3,2	2,7	- 1,3
Avec 2 enfants	4,3	4,2	3,6	3,0	2,8	- 1,5
Avec 3 enfants et plus	12,4	11,7	8,8	9,4	8,7	- 3,7
Famille monoparentale	35,4	35,7	32,1	31,6	30,1	- 5,3
Avec 1 enfant	29,2	29,8	27,0	26,8	26,1	- 3,1
Avec 2 enfants	38,7	39,8	33,6	33,1	29,9	- 8,8
Avec 3 enfants et plus	60,3	58,9	57,1	53,7	50,9	- 9,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 3,1 % dans la région de la Côte-Nord. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Minganie (+ 8,1 %), Caniapiscau (+ 6,1 %), Sept-Rivières (+ 4 %), La Haute-Côte-Nord (+ 2,0 %), Manicouagan (+ 1,9 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Le Golfe-du-Saint-Laurent (- 3,1 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 81 220 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le revenu médian le plus élevé (81 220 \$). En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans Manicouagan (81 040 \$), Sept-Rivières (88 240 \$), Caniapiscau (129 930 \$), Minganie (84 520 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
La Haute-Côte-Nord	64 260	65 520	2,0
Manicouagan	79 516	81 040	1,9
Sept-Rivières	84 877	88 240	4,0
Caniapiscau	122 516	129 930	6,1
Minganie	78 168	84 520	8,1
Le Golfe-du-Saint-Laurent	61 564	59 670	- 3,1
Côte-Nord	78 811	81 220	3,1
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (37 390 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (75 650 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 4,3 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 2,3 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Côte-Nord, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	73 961	75 650	2,3
Sans enfants	58 123	59 090	1,7
Avec 1 enfant	85 469	87 580	2,5
Avec 2 enfants	97 253	99 740	2,6
Avec 3 enfants et plus	93 097	94 230	1,2
Famille monoparentale	35 842	37 390	4,3
Avec 1 enfant	35 975	37 460	4,1
Avec 2 enfants	37 373	39 560	5,9
Avec 3 enfants et plus	31 441	34 170	8,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Régions administratives

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En 2012-2014, l'emploi dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec s'établit en moyenne à 51 300. Quant au taux d'emploi, il s'élève à 55,7 %. D'ailleurs, le taux d'emploi de ce regroupement était semblable à celui de l'ensemble du Québec en 2002-2004, mais il lui est inférieur en 2012-2014.

L'analyse de l'emploi selon les groupes d'âge, le sexe et le secteur d'activité ne permet pas de conclure à des changements statistiquement significatifs au cours de la période.

La population active du regroupement de ces régions se compose de 55 800 personnes en moyenne au cours des trois dernières années. Quant au taux d'activité, il s'établit à 60,6 % en 2012-2014; il s'agit d'un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). En 2002-2004, le taux d'activité de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (65,1 %) était statistiquement similaire à celui de l'ensemble du Québec (65,8 %). Par ailleurs, le taux de chômage se fixe à 8,1 % en moyenne au cours des trois dernières années.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Côte-Nord et Nord-du-Québec			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	59,2	55,8	- 3,4	3 971,9	4 378,4
Emploi	52,9	51,3	- 1,6	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	44,7	42,6	- 2,1	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	8,1	8,6	0,5	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	12,0	11,9	- 0,1	939,3	981,7
30 ans et plus	40,9	39,4	- 1,5	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	28,7	27,2	- 1,5	1 942,7	2 107,2
Femmes	24,2	24,1	0,0	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	16,0	14,1	- 1,9	924,7	872,9
Secteur des services	36,9	37,2	0,3	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	6,3	4,5	- 1,8 [†]	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	65,1	60,6	- 4,5	65,8	64,8 ^{††}
Taux de chômage	10,6	8,1	- 2,6	8,8	7,7
Taux d'emploi	58,2	55,7	- 2,5	60,0	59,9 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	15,4	16,8	1,5	18,2	19,4

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 40 219 sur la Côte-Nord en 2013, en baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente. À l'échelle des territoires supralocaux, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des six MRC que compte la région, seulement deux connaissent une hausse du nombre de travailleurs en regard de 2012, à savoir Le Golfe-du-Saint-Laurent (+ 5,9 %) et Caniapiscau (+ 0,3 %). En revanche, le nombre de travailleurs fait du surplace dans Sept-Rivières et Minganie, tandis qu'il est en baisse dans Manicouagan (– 1,4 %) et La Haute-Côte-Nord (– 0,8 %). Dans ces deux dernières MRC, le recul touche principalement les hommes.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Manicouagan et de Caniapiscau, où il recule légèrement de 0,5 et de 0,4 point de pourcentage respectivement. L'augmentation la plus forte est enregistrée dans Le Golfe-du-Saint-Laurent, le taux de travailleurs grimpant de 4,2 points de pourcentage par rapport à 2012 pour s'établir à 69,5 %. En dépit de cette croissance marquée, cette dernière continue d'afficher le taux de travailleurs le plus bas de la Côte-Nord. La MRC de Caniapiscau (87,8 %) se distingue, quant à elle, en affichant le taux de travailleurs le plus élevé au Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Côte-Nord. C'est dans Caniapiscau que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 14,9 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. L'écart le plus faible est observé dans Le Golfe-du-Saint-Laurent (2,8 points). Depuis 2002, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Sur la Côte-Nord, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru, en 2013, de 2,2 % pour s'établir à 46 072 \$. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, à l'exception du Golfe-du-Saint-Laurent qui accuse une baisse de 3,1 % en regard de 2012. Les hausses les plus fortes sont notées dans les MRC de Minganie (+ 4,3 %) et de Caniapiscau (+ 3,9 %).

La MRC de Caniapiscau continue, d'ailleurs, de se maintenir en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian des travailleurs de 84 767 \$, suivie de loin par celles de Sept-Rivières (50 787 \$) et de Manicouagan (46 216 \$). Le revenu médian le plus faible est noté dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (31 535 \$).

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes demeure supérieur à celui des femmes. C'est dans Caniapiscau que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 61,4 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Sept-Rivières (48,6 %) et La Haute-Côte-Nord (48,1 %). C'est dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (20,2 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012	2012	2013 ^p	Écart 2013/2012	2012	2013 ^p	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
La Haute-Côte-Nord	4 648	4 613	- 0,8	72,1	73,4	1,3	33 141	34 168	3,1
Hommes	2 566	2 521	- 1,8	77,1	77,4	0,3	44 094	44 259	0,4
Femmes	2 082	2 092	0,5	66,8	69,0	2,2	21 975	22 980	4,6
Manicouagan	13 470	13 285	- 1,4	75,0	74,5	- 0,5	45 511	46 216	1,5
Hommes	7 263	7 120	- 2,0	78,9	77,6	- 1,3	62 456	62 477	0,0
Femmes	6 207	6 165	- 0,7	70,9	71,2	0,3	32 512	33 479	3,0
Sept-Rivières	15 508	15 507	- 0,0	78,6	79,0	0,4	49 409	50 787	2,8
Hommes	8 487	8 439	- 0,6	83,3	83,1	- 0,2	69 896	70 568	1,0
Femmes	7 021	7 068	0,7	73,6	74,6	1,0	34 784	36 305	4,4
Caniapiscau	2 046	2 052	0,3	88,2	87,8	- 0,4	81 599	84 767	3,9
Hommes	1 179	1 198	1,6	95,4	94,6	- 0,8	109 537	111 575	1,9
Femmes	867	854	- 1,5	79,9	79,7	- 0,2	39 377	43 037	9,3
Minganie	2 865	2 865	0,0	74,2	74,5	0,3	41 700	43 502	4,3
Hommes	1 478	1 493	1,0	74,9	76,1	1,2	56 061	57 820	3,1
Femmes	1 387	1 372	- 1,1	73,5	72,8	- 0,7	30 753	33 767	9,8
Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 791	1 897	5,9	65,3	69,5	4,2	32 560	31 535	- 3,1
Hommes	908	956	5,3	67,0	70,9	3,9	36 232	34 952	- 3,5
Femmes	883	941	6,6	63,6	68,1	4,5	28 753	27 905	- 2,9
Côte-Nord	40 328	40 219	- 0,3	76,0	76,4	0,4	45 065	46 072	2,2
Hommes	21 881	21 727	- 0,7	80,2	80,0	- 0,2	62 573	62 886	0,5
Femmes	18 447	18 492	0,2	71,6	72,5	0,9	32 117	33 425	4,1
Ensemble du Québec	3 291 535	3 318 744	0,8	75,8	76,2	0,4	39 117	40 221	2,8
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de la Côte-Nord enregistre un PIB de 7,3 G\$ en 2013, ce qui constitue une part de 2,2 % du PIB de l'ensemble du Québec. La région figure donc au treizième rang parmi les régions du Québec, tout juste entre l'Abitibi-Témiscamingue (2,1 %) et la Mauricie (2,5 %).

La Côte-Nord enregistre une baisse de 3,0 % relativement à l'année précédente. Cette région affiche la moins bonne performance parmi les régions du Québec, suivie du Saguenay–Lac-Saint-Jean (– 2,7 %). L'économie de la Côte-Nord occupe 2,2 % du PIB de l'ensemble du Québec, ce qui la place au treizième rang parmi les régions du Québec.

Produit intérieur brut par industrie

Les industries productrices de biens dominent la région de la Côte-Nord, avec un PIB 5,0 G\$ en 2013, soit 67,4 % du PIB régional. Ce secteur fléchit de 6,0 %, tandis que les industries du secteur des services connaissent une hausse de 3,8 %. Néanmoins, sur la période allant de 2007 à 2013, le taux de croissance annuel moyen du secteur des biens (+ 8,0 %) dépasse fortement celui des services (+ 4,1 %). À l'inverse, dans l'ensemble du Québec, c'est le secteur des services (+ 3,3 %) qui enregistre un taux de croissance annuel moyen au cours des six dernières années plus élevé relativement à celui du secteur des biens (+ 1,6 %).

L'industrie de l'extraction minière, de l'extraction de pétrole et de gaz domine la région administrative. Comme le quart de l'économie régionale découle de cette base économique, la baisse observée en 2013 (– 10,9 %) contribue au recul du secteur des biens. Il s'agit de la deuxième diminution annuelle, à la suite du boom de 2010 (+ 107,3 %) et celui de 2011 (+ 30,9 %). La construction, qui constitue également une industrie-clé pour la Côte-Nord, recule de 5,8 %, après une grosse année 2012 (+ 46,6 %). À cela s'ajoute l'industrie de la fabrication, une autre base économique, qui fléchit de 4,8 %. Du côté des ressources naturelles autres que les ressources minières, on remarque d'importantes hausses du côté des industries de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 25,0 %) et des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 14,6 %).

Le secteur des services représente moins du tiers du PIB de la Côte-Nord. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (5,7 % du PIB) constitue l'industrie la plus importante. Cette industrie croît de 8,6 %, soit un taux qui dépasse largement celui de l'ensemble du Québec (+ 2,7 %). Les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement font un bond de 38,6 % en 2013, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 12,5 % au cours des six dernières années. Trois industries correspondent à des bases économiques dans le secteur des services : celle du transport et de l'entreposage diminue de 0,4 %, celle des administrations publiques augmente de 1,8 % et celle de l'hébergement et des services de restauration se maintient au même niveau en 2013.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Côte-Nord, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	5 000 358	7 571 861	7 342 016	100,0	6,6	- 3,0
Secteur de production de biens	3 117 929	5 268 323	4 951 437	67,4	8,0	- 6,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	100 192	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	23 774	17 724	18 001	0,2	- 4,5	1,6
Foresterie et exploitation forestière	44 846	29 726	37 167	0,5	- 3,1	25,0
Pêche, chasse et piégeage	14 423	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	17 148	16 673	19 115	0,3	1,8	14,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1 059 915	2 095 655	1 867 467	25,4	9,9	- 10,9
Services publics	x	x	x	...	...	...
Construction	x	1 503 180	1 416 288	19,3	...	- 5,8
Fabrication	1 125 746	982 271	935 099	12,7	- 3,0	- 4,8
Fabrication d'aliments	x	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	36 470	23 016	27 312	0,4	- 4,7	18,7
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	5 690	6 280	0,1	...	10,4
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	36 491	29 028	0,4	...	- 20,5
Fabrication de machines	x	19 322	25 001	0,3	...	29,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	1 882 429	2 303 538	2 390 580	32,6	4,1	3,8
Commerce de gros	68 014	95 336	86 246	1,2	4,0	- 9,5
Commerce de détail	179 128	209 832	215 262	2,9	3,1	2,6
Transport et entreposage	267 349	311 305	309 904	4,2	2,5	- 0,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	42 556	46 074	46 585	0,6	1,5	1,1
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	303 789	385 919	419 278	5,7	5,5	8,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	58 247	93 853	86 427	1,2	6,8	- 7,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	65 955	96 451	133 671	1,8	12,5	38,6
Services d'enseignement	198 870	221 235	226 111	3,1	2,2	2,2
Soins de santé et assistance sociale	310 188	297 976	306 622	4,2	- 0,2	2,9
Arts, spectacles et loisirs	9 001	10 847	10 347	0,1	2,3	- 4,6
Hébergement et services de restauration	89 854	100 842	100 874	1,4	1,9	0,0
Autres services, sauf les administrations publiques	46 153	73 100	82 007	1,1	10,1	12,2
Administrations publiques	243 324	360 769	367 247	5,0	7,1	1,8

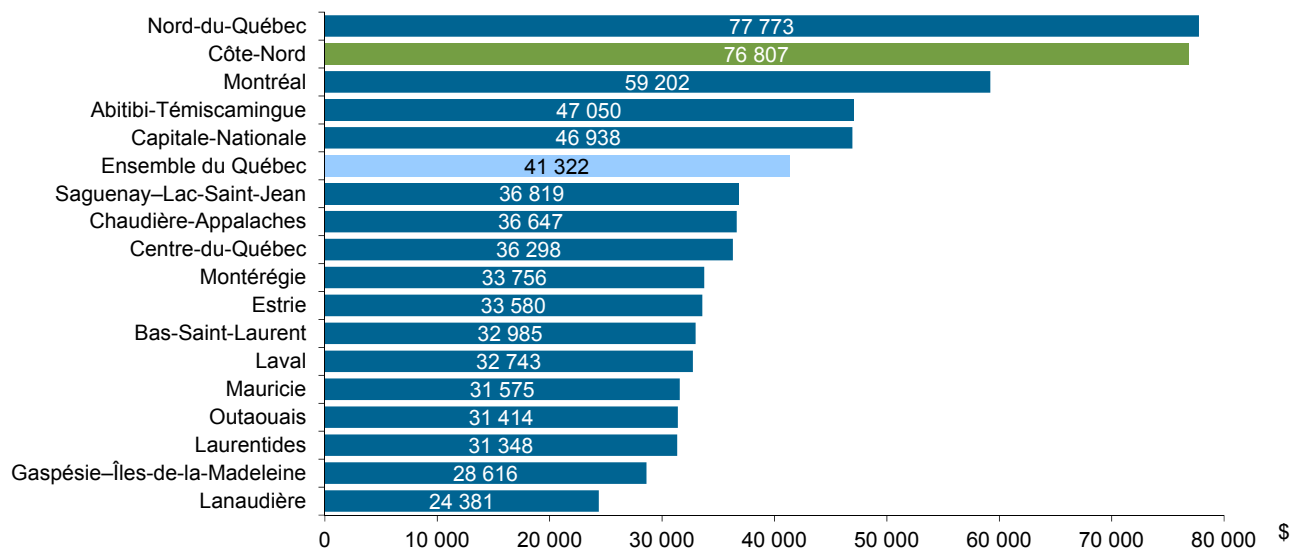
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La Côte-Nord présente un PIB par habitant de 76 807 \$ en 2013, soit le deuxième plus élevé au Québec derrière celui du Nord-du-Québec (77 773 \$). Le PIB par habitant de la région recule toutefois de 3,0 %, du même taux que la baisse du PIB sur la Côte-Nord. À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 322 \$, ce qui constitue une hausse de 0,4 % relativement à l'année précédente.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir connu une accélération au tournant des années 2010 due à l'essor des activités minières, la croissance du revenu disponible par habitant sur la Côte-Nord semble connaître un certain essoufflement. En effet, après avoir enregistré systématiquement des augmentations de 4,0 % ou plus par année entre 2010 et 2012, la région riche en ressources minérales affiche une hausse de 0,4 %. C'est la première fois depuis 2006 que la Côte-Nord enregistre un taux de croissance en deçà de celui observé dans la province. Le ralentissement est attribuable, en bonne partie, à une augmentation plus lente de la rémunération des salariés et du revenu mixte net.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Côte-Nord, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Côte-Nord					
Rémunération des salariés	23 829	25 857	27 215	28 991	29 039
Revenu mixte net	1 709	1 769	1 885	2 046	2 153
Revenu agricole net	- 11	- 12	- 10	- 9	- 10
Revenu non agricole net	940	965	1 006	1 072	1 041
Revenu des loyers des ménages	780	816	889	983	1 122
Revenu net de la propriété	1 209	1 261	1 296	1 363	1 401
Égal :					
Revenu primaire	26 747	28 886	30 396	32 400	32 593
Plus :					
Transferts courants reçus	6 030	6 063	6 156	6 291	6 403
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	40	43	42	42	43
Des administrations publiques	5 985	6 015	6 109	6 244	6 355
Administration fédérale	3 013	2 986	3 062	3 112	3 133
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	324	324	314	309	314
Prestation universelle pour la garde d'enfants	79	79	79	79	79
Prestations d'assurance-emploi	1 245	1 159	1 174	1 151	1 106
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 090	1 130	1 198	1 273	1 329
Transferts divers et autres	274	293	296	299	305
Administration provinciale	1 578	1 560	1 572	1 648	1 680
Indemnités des accidentés du travail	306	301	305	307	307
Prestations d'assurance parentale	195	203	216	217	220
Aide sociale	350	333	327	311	321
Transferts divers	727	722	725	813	832
Administrations autochtones	278	290	256	193	197
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 117	1 179	1 218	1 290	1 344
Des non-résidents	5	5	5	5	5
Moins :					
Transferts courants payés	7 879	8 708	9 265	9 924	10 106
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	145	153	152	153	155
Aux administrations publiques	7 724	8 546	9 105	9 762	9 942
Impôts directs des particuliers	5 001	5 541	6 026	6 473	6 544
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 195	2 434	2 487	2 682	2 763
Autres transferts courants aux administrations publiques	528	571	591	608	635
Aux non-résidents	9	9	9	9	9
Égal :					
Revenu disponible	24 898	26 241	27 286	28 767	28 890

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

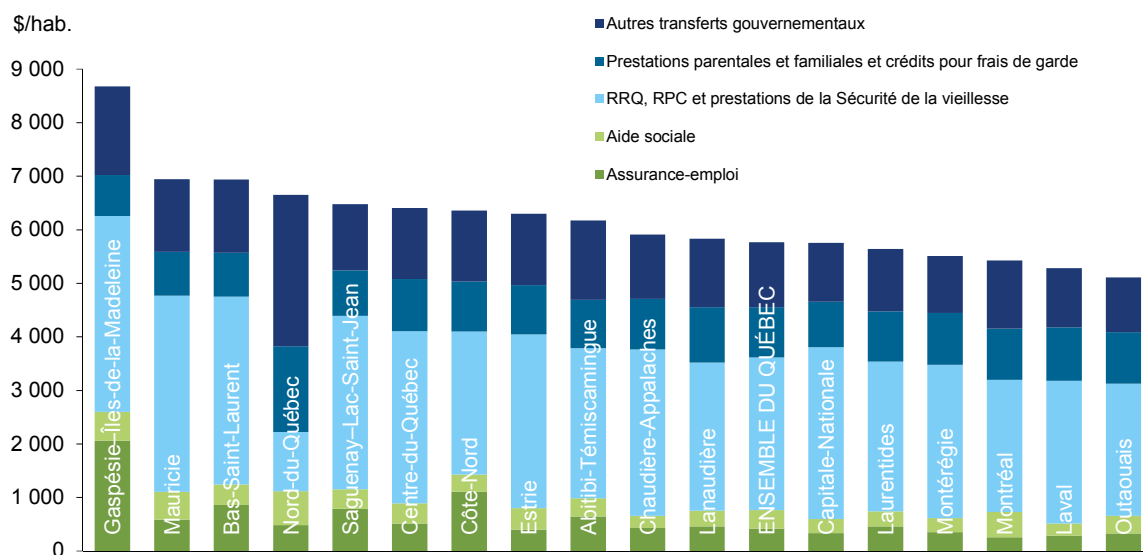
Malgré une progression relativement faible en 2013, la Côte-Nord continue de présenter, pour une quatrième année consécutive, le revenu disponible le plus élevé parmi les régions administratives : il atteint 28 890 \$ par habitant. L'avance de la région s'explique, entre autres, par la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible, qui est nettement plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Il faut dire que le poids économique des secteurs miniers et des services publics et les salaires particulièrement élevés versés par ces deux industries contribuent fortement à tirer vers le haut le salaire moyen sur la Côte-Nord.

Transferts gouvernementaux

Les transferts en provenance des administrations publiques, deuxième composante en importance, sont également plus élevés sur la Côte-Nord. En 2013, les différents paliers de gouvernement ont versé plus de 6 355 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables dans la région comparativement à 5 767 \$ par habitant dans l'ensemble du Québec. La Côte-Nord reçoit davantage en transferts gouvernementaux, car ses résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi comparativement à ceux de l'ensemble du Québec. Qui plus est, les aides financières accordées par les administrations publiques autochtones aux particuliers sont aussi plus élevées.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Évolution dans les MRC

Selon les données provisoires de 2013, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2012 dans l'ensemble des MRC de la Côte-Nord, à l'exception de Manicouagan et de La Haute-Côte-Nord, où il recule respectivement de 0,2 % et de 0,1 %, sous l'effet conjugué d'une diminution de la rémunération des salariés et d'une augmentation des impôts et des cotisations payés par les particuliers. Le Golfe-du-Saint-Laurent (+ 1,3 %) enregistre la plus forte progression de la région, stimulée par l'accroissement marqué de la rémunération des salariés.

La région de la Côte-Nord continue d'être marquée par de fortes disparités de revenu. À preuve, la différence de revenu est de plus de 17 200 \$ entre la MRC affichant le revenu disponible le plus élevé, Caniapiscau (40 651 \$), et celle présentant le revenu le plus faible, Le Golfe-du-Saint-Laurent (23 421 \$).

D'ailleurs, les résidents de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 8 100 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec (RRQ) et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est dans Caniapiscau (3 891 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	\$ / hab.					%	
La Haute-Côte-Nord	20 730	21 793	22 763	23 916	23 890	- 0,1	3,6
Manicouagan	24 545	25 414	26 231	27 337	27 288	- 0,2	2,7
Sept-Rivières	26 178	28 005	28 998	30 830	31 060	0,7	4,4
Caniapiscau	34 419	36 137	37 948	40 445	40 651	0,5	4,2
Minganie	25 167	26 508	27 967	29 646	29 937	1,0	4,4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	20 083	21 323	22 494	23 112	23 421	1,3	3,9
Côte-Nord	24 898	26 241	27 286	28 767	28 890	0,4	3,8
Ensemble du Québec	24 638	24 914	25 668	26 539	26 774	0,9	2,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

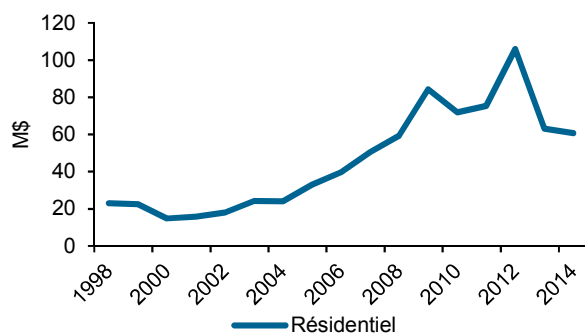
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Côte-Nord atteint 171,8 M\$ en 2014, en hausse de 33,6 % par rapport à 2013. La croissance s'observe uniquement dans le secteur institutionnel (+ 183,0 %), alors que les autres secteurs sont en baisse : résidentiel (– 4,1 %), commercial (– 1,0 %) et industriel (– 22,2 %).

Figure 6.1

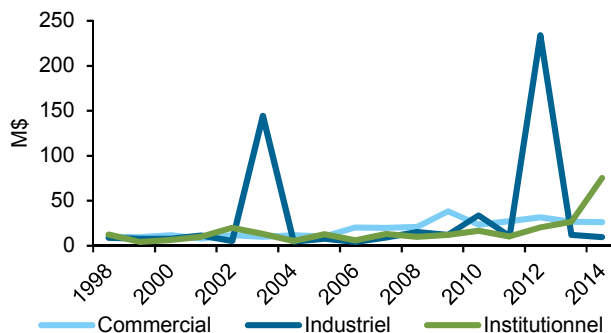
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Côte-Nord, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Côte-Nord, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Malgré cette hausse annuelle, la valeur des permis de bâtir de la région de la Côte-Nord se situe en dessous de sa moyenne 2010-2013, 197,5 M\$. Cependant, cette moyenne est fortement influencée par le résultat record de l'année 2012 (391,6 M\$) qui provient d'une hausse annuelle de plus de 200 M\$ dans la municipalité de Baie-Comeau, dans la MRC de Manicouagan. En 2014, la municipalité de Port-Cartier, dans la MRC de Sept-Rivières, n'a délivré que 3 k\$ en permis de bâtir commercial, alors que la moyenne 2010-2013 se chiffre à 3,2 M\$. Pour la municipalité de Baie-Comeau, la valeur des permis du secteur commercial se chiffre à 3,5 M\$ en 2014, soit la valeur la plus faible depuis 2004. Dans le secteur institutionnel, la municipalité de Baie-Comeau a enregistré 1,3 M\$ de permis de bâtir, il faut remonter en 2000 pour trouver une valeur plus faible. Pour Sept-Îles, dans la MRC de Sept-Rivières, la valeur du secteur institutionnel a atteint un sommet avec 70,9 M\$ (moyenne 2010-2013 : 8,0 M\$), probablement en raison de la construction d'un nouvel établissement de détention.

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013	k\$	Moyenne 2010-2013
La Haute-Côte-Nord*	5 746	4 785	1 522	2 803	512	279	760	1 210
Manicouagan*	19 314	19 408	3 575	8 668	4 385	54 919	1 352	7 894
Sept-Rivières	29 495	45 925	19 768	14 867	4 538	17 311	70 981	8 297
Caniapiscau**	...	..	...	..	...	..	...	..
Minganie*	6 085	8 991	1 610	967	5	155	2 195	992
Le Golfe-du-Saint-Laurent**	...	..	...	..	...	..	...	..
Côte-Nord*	60 640	79 108	26 475	27 304	9 440	72 663	75 288	18 393
Ensemble du Québec	8 743 984	9 791 856	2 751 448	3 113 789	1 113 199	1 035 110	3 422 268	1 458 752

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

** La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Côte-Nord ont autorisé la création de 195 nouveaux logements en 2014, comparativement à 156 en 2013 (+ 25,0 %). Dans la MRC de Sept-Rivières, la municipalité de Sept-Îles est la plus importante émettrice de permis de la région avec 115 logements en 2014. Dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, la municipalité de Sacré-Cœur connaît une deuxième bonne année avec dix nouveaux logements (moyenne 2010-2013 : six). La situation est semblable pour la municipalité de Ragueneau dans la MRC de Manicouagan qui enregistre des résultats positifs pour une deuxième année consécutive avec neuf logements, moyenne 2010-2013 : quatre. Dans la MRC de Minganie, la municipalité de Havre-Saint-Pierre est en déclin pour le nombre de logements créés. En 2014, la municipalité dénombrait 114 nouveaux logements en 2012, alors qu'elle n'en comptait que 15 en 2014.

Tableau 6.2.2

Nombre d'unités de logement, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
La Haute-Côte-Nord*	18	20	12	21	24	18
Manicouagan*	52	18	14	27	27	28
Sept-Rivières	108	166	273	82	129	157
Caniapiscau**	0	0	0	0	0	0
Minganie*	49	44	114	26	15	58
Le Golfe-du-Saint-Laurent**	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord*	227	248	413	156	195	261
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

** La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente moins de 50 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Mines

par Hugo Johnston-Laberge et Louis Madore, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Les données de 2013 présentées dans ce document sont finales, tandis que celles de 2014 sont de nature provisoire.

Depuis des dizaines d'années, surtout grâce à la présence de minerai de fer et d'ilménite sur son territoire, la Côte-Nord est une région d'importance pour l'investissement, la production et le nombre d'emplois du secteur minier. En 2014, trois mines étaient en exploitation sur le territoire de la Côte-Nord : la mine de fer du Mont-Wright de la société ArcelorMittal Exploitation minière Canada (incluant le gisement d'appoint Fire Lake), la mine de fer du lac Bloom de Cliffs Natural Resources et la mine d'ilménite Tio de Rio Tinto Fer et Titane. Pour cette dernière, seules les ventes d'ilménite sont comptabilisées dans la région; la production de dioxyde de titane et de fer de refonte est rapportée par le complexe métallurgique de Sorel-Tracy en Montérégie. En 2014, quatre terminaux portuaires miniers étaient en activité sur la Côte-Nord. Il s'agit des ports d'ArcelorMittal Exploitation minière Canada, de Cliffs Natural Resources et de la compagnie minière IOC, tous situés à Sept-Îles, et du port de Rio Tinto Fer et Titane situé à Havre-Saint-Pierre.

Faits saillants

En novembre 2014, Cliffs Natural Resources a annoncé la fermeture de la mine du Lac Bloom¹. Les dernières livraisons de concentré de minerai de fer ont eu lieu en janvier 2015. En février 2014, la compagnie avait également annoncé la fermeture de la mine Scully, située au Labrador, mais dont le minerai était expédié à partir du port de Sept-Îles². Dès janvier 2015, la compagnie plaçait son groupe minier du lac Bloom sous la protection des tribunaux³.

De son côté, la mine Tio, située à Havre-Saint-Pierre, a de nouveau suspendu ses activités pour plusieurs semaines au cours de la dernière année. La mine a réduit sa production en raison de la faiblesse du marché du titane⁴.

Investissement

En 2014, la région administrative de la Côte-Nord occupe le troisième rang pour l'investissement minier avec 750 M\$, en baisse de 63,6 % par rapport à 2013 (2 059 M\$) (figure 7.1). C'est la première fois depuis 2010 que la Côte-Nord n'est pas en tête des régions pour l'investissement minier et que les investissements totaux sont en deçà d'un milliard de dollars. Les investissements miniers de cette région représentent tout de même 23,5 % des investissements miniers totaux réalisés au Québec qui s'élèvent à 3,2 G\$ en 2014, un repli de 30,1 % par rapport à 2013.

Production

La région continue d'occuper le premier rang pour la valeur des livraisons minérales avec 2 734 M\$, soit 31,2 % du total québécois. Le minerai de fer (2,7 G\$) à lui seul représente 99,4 % de la valeur totale des livraisons minérales de la région. Malgré l'augmentation importante des quantités de minerai de fer livrées en 2014, la valeur des livraisons minérales de la région a diminué de 3,9 % par rapport à 2013 (2 844 M\$) en raison de la chute du prix du minerai de fer. Les quantités de minerai de fer livrées ont effectivement augmenté de 25,2 % au cours de la dernière année, passant de 22,8 M à 28,6 M tonnes. Les livraisons minérales pour l'ensemble du Québec s'élèvent à 8,7 G\$ en 2014, une augmentation de 8,1 %.

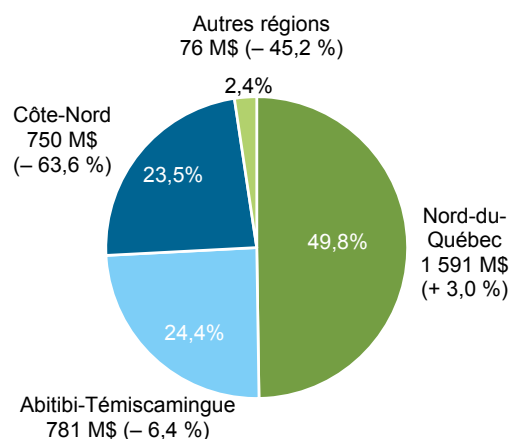
1. « Cliffs Natural Resources Inc. to Pursue Exit Options for its Eastern Canadian Operations », Cliffs Natural Resources Inc., 19 novembre 2014.

2. « Cliffs Natural Resources Inc. annonce d'importantes réductions de ses dépenses en immobilisations pour 2014 », Cliffs Natural Resources, 11 février 2014.

3. « Cliffs Natural Resources Inc. Announces Decision on Bloom Lake Mine », Cliffs Natural Resources, 27 janvier 2015.

4. « Havre-Saint-Pierre : mises à pied de 31 employés à Rio Tinto Fer et Titane », Radio-Canada, 27 mars 2015.

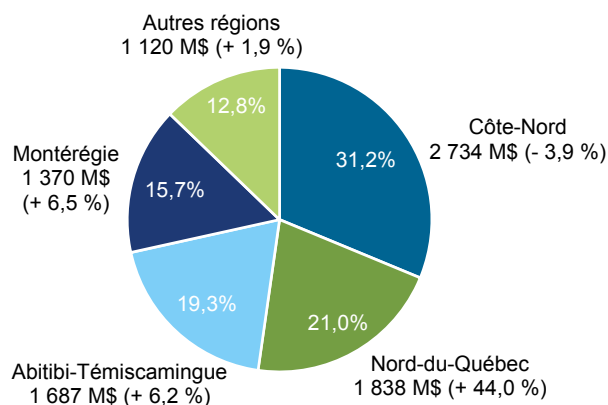
Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2014**Ensemble du Québec 2014 : 3 198 M\$ (- 30,1 %)**

(+ - %) : Variation par rapport à 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé préliminaire et annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2014**Ensemble du Québec 2014 : 8 748 M\$ (+ 8,1 %)**

(+ - %) : Variation par rapport à 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement préliminaire et annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Main-d'œuvre⁵

En 2014, la Côte-Nord (3 627 emplois) est la région possédant le plus de travailleurs du secteur minier au Québec, soit 21,1 % des emplois au Québec. La région affiche 171 emplois de moins que l'année dernière (- 4,5 %). L'emploi minier pour l'ensemble du Québec enregistre pour sa part une diminution de 4,1 % (- 732 emplois) pour atteindre 17 189 emplois.

Le salaire annuel moyen des travailleurs du secteur minier de l'ensemble du Québec s'élève à 99 569 \$ en 2014, tandis que celui des employés de la Côte-Nord est de 129 464 \$. La région se situe au premier rang des régions administratives devant le Nord-du-Québec (115 824 \$) et l'Abitibi-Témiscamingue (100 801 \$). Enfin, la somme des salaires versés par l'industrie minière dans la région de la Côte-Nord s'élève à 470 M\$ en 2014, en baisse de 8 M\$ par rapport à 2013. Cette somme s'élève à plus de 1,7 G\$ pour l'ensemble du Québec, une diminution de 23 M\$ par rapport à 2013.

5. Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés des mines, carrières, sablières, compagnies de forage carottier et usines de première transformation des métaux et minéraux actives au Québec. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année 2014. Le nombre d'emplois est estimé en fonction des heures payées déclarées par chacun des répondants. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 h et 60 h par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 h/semaine.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2013-2014

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2013	2014	Variation 2014/2013	2013	2014	Variation 2014/2013
	n		%	\$		%
Côte-Nord	3 798	3 627	- 4,5	125 852	129 464	2,9
Abitibi-Témiscamingue	3 732	3 515	- 5,8	105 438	100 801	- 4,4
Montréal	3 320	2 956	- 11,0	79 385	87 926	10,8
Nord-du-Québec	2 596	2 885	11,1	118 729	115 824	- 2,4
Autres régions	3 980	3 711	- 6,8	64 377	69 598	8,1
Ensemble du Québec²	17 921	17 189	- 4,1	96 800	99 569	2,9

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec. À l'enquête préliminaire, le forage carottier n'est pas enquêté. Les données proviennent du Recensement 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de la Côte-Nord, le nombre de médecins s'établit à 245, soit une augmentation de 1,7 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance amorcée en 2010. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région de la Côte-Nord (+ 6,1 %) s'explique plus par une hausse du nombre d'omnipraticiens (+ 7,1 %) que du nombre de spécialistes (+ 4,0 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de la Côte-Nord est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 1 253 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories de personnel infirmier, à l'exception des infirmières (– 4,9 %), soit les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 13,7 %), les infirmières auxiliaires (+ 5,0 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 5,0 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	231	229	232	241	245
Omnipraticiens	n	156	154	154	166	167
Ensemble des spécialistes	n	75	75	78	75	78
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,42	2,40	2,42	2,52	2,56
Dentistes¹	n	37	37	41	40	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,39	0,39	0,43	0,42	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	1 260	1 255	1 210	1 231	1 253
Infirmières	n	609	577	536	529	503
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	118	128	134	146	166
Infirmières auxiliaires	n	185	200	198	219	230
Préposées aux bénéficiaires	n	348	350	342	337	354
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	13,19	13,14	12,65	12,88	13,11

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 487 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de la Côte-Nord est de 57,9 %. Ce taux est en baisse par rapport aux taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de la Côte-Nord des cohortes de 2005, 2006 et 2008 affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus bas que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Côte-Nord est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2007 où il s'élève à 15,3 points de pourcentage. Les dernières données montrent cependant une réduction importante de cet écart à 3,7 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 59,4 % contre 55,7 % chez les étudiants de la cohorte de 2008. La diminution de cet écart, le plus faible de la province, est occasionnée par une diminution importante du taux de diplomation chez les femmes de cette cohorte.

Des 248 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 68,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 107 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 56,1 %. Habituellement, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ils sont cependant plus nombreux que les étudiants au DEC technique en 2008 (132 inscrits). Les étudiants dans un cheminement en accueil ou transition sont généralement ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (40,2 % pour la cohorte de 2008). Pour les étudiants inscrits dans cette région dans un DEC technique et dans un cheminement en accueil ou transition, les taux de diplomation des femmes peuvent être plus faibles que ceux des hommes, contrairement à la tendance observée pour l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de la Côte-Nord, 8,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (57,9 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (8,0 %) porte à 65,9 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Côte-Nord, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	78,9	69,6	69,0	73,5	68,1
Hommes	66,3	60,2	55,4	62,3	58,9
Femmes	86,2	76,7	76,1	80,3	73,4
Technique	66,0	64,0	70,0	58,3	56,1
Hommes	74,5	63,5	77,1	55,0	66,0
Femmes	57,1	64,5	64,5	61,2	47,4
Accueil ou transition	47,3	47,6	33,3	52,6	40,2
Hommes	47,5	40,0	32,7	45,8	40,7
Femmes	47,1	57,1	34,8	59,6	39,7
Ensemble des programmes	69,6	64,3	62,6	64,3	57,9
Hommes	64,3	57,1	54,6	55,7	55,7
Femmes	73,8	70,4	68,7	71,0	59,4

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 258 bacheliers proviennent de la région de la Côte-Nord (tableau 9.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de la Côte-Nord voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 0,9 % (passant de 268 à 258), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de la Côte-Nord, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est plus accentuée (– 9,8 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n						%	
Côte-Nord	268	313	274	286	258	– 9,8	– 0,9	100,0
Hommes	98	111	76	102	71	– 30,4	– 7,7	27,5
Femmes	170	202	198	184	187	1,6	2,4	72,5
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Côte-Nord, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 72,5 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de la Côte-Nord enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 170 en 2008 à 187, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Contrairement au Québec, l'année 2012 génère une croissance des diplômées dans la région (+ 1,6 %), tandis qu'une décroissance est observée au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Côte-Nord, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec (en 2012, 63,2 % c. 65,4 %) (tableau 9.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences de la santé constituent le second groupe (16,3 % c. 12,8 % au Québec), à la différence de l'ensemble du Québec représenté par le domaine des sciences pures et appliquées.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Côte-Nord, 2008-2012

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	12,7	18,3	63,4	5,6	268
2009	12,8	19,2	64,9	3,2	313
2010	13,5	13,5	70,1	2,9	274
2011	18,2	14,7	64,0	3,1	286
2012	16,3	14,7	63,2	5,8	258
Hommes					
2008	5,1	36,7	53,1	5,1	98
2009	7,2	39,6	52,3	—	111
2010	6,6	34,2	59,2	—	76
2011	6,9	30,4	57,8	4,9	102
2012	8,5	39,4	49,3	—	71
Femmes					
2008	17,1	7,6	69,4	5,9	170
2009	15,8	7,9	71,8	4,5	202
2010	16,2	5,6	74,2	4,0	198
2011	24,5	6,0	67,4	—	184
2012	19,3	5,3	68,4	7,0	187

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Côte-Nord en 2012, la proportion est de 68,4 % chez les femmes et de 49,3 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (19,3 % c. 8,5 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (39,4 % c. 5,3 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de la Côte-Nord obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de quatre universités (tableau 9.2.3) : l'Université Laval (32,9 %), l'Université du Québec à Chicoutimi (22,5 %), l'Université de Sherbrooke (11,6 %) et l'Université du Québec à Rimouski (8,1 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Montréal décerne les diplômes à 5,0 % des bacheliers de la région.

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Côte-Nord, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	32,8	33,2	29,6	31,8	32,9
Université de Montréal	%	10,8	7,7	7,3	6,3	5,0
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	1,9	1,8	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	1,9	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	10,4	9,6	9,1	8,4	11,6
Université du Québec à Montréal	%	6,0	8,0	8,0	4,5	4,3
Université du Québec à Trois-Rivières	%	5,6	3,5	4,4	8,0	4,7
Université du Québec à Chicoutimi	%	11,2	13,7	19,7	17,1	22,5
Université du Québec à Rimouski	%	7,5	10,9	7,7	12,2	8,1
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	4,1	2,9	1,8	2,4	—
Télé-université	%	—	—	—	—	2,3
Université McGill	%	1,9	1,9	1,8	3,1	—
Université Concordia	%	2,6	2,9	3,3	—	3,9
Université Bishop's	%	2,6	—	2,6	2,1	—
Total	n	268	313	274	286	258

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de la Côte-Nord 4 350 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 14,3 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 1 145 ou 26,3 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 18,7 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région de la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent 23,8 % des personnes diplômées en STGM de la région de la Côte-Nord, dont 23,1 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (52,3 %), notamment celles détenant un grade universitaire (65,2 %). En outre, les femmes sont moins présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région de la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), notamment lorsqu'il s'agit de titulaires d'un grade universitaire (30,2 %).

Par ailleurs, dans la région, la population diplômée en STGM est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (53,3 % comparativement à 49,0 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Cependant, la population diplômée en STGM de la région de la Côte-Nord se révèle un peu moins « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, notamment lorsqu'il s'agit des titulaires d'un grade universitaire : 57,2 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 62,5 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 10.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Côte-Nord	4 350	1 145	3 205	26 055	4 985	21 070
Hommes	3 315	880	2 440	12 430	1 740	10 690
Femmes	1 035	265	770	13 625	3 250	10 370
25 à 44 ans	2 320	655	1 670	12 760	2 700	10 065
45 à 64 ans	2 030	490	1 540	13 290	2 290	11 010
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	76,2	76,9	76,1	47,7	34,9	50,7
Femmes	23,8	23,1	24,0	52,3	65,2	49,2
25 à 44 ans	53,3	57,2	52,1	49,0	54,2	47,8
45 à 64 ans	46,7	42,8	48,0	51,0	45,9	52,3
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 %, tandis que ceux des régions administratives varient de 17,8 % dans la région de Laval à 32,8 % dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue. La prudence étant de mise lorsque le TGN excède 25,0 %, il faut aborder avec une certaine réserve les données pour la région de la Côte-Nord dont le TGN est de 28,1 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

11. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturelles

La région de la Côte-Nord regroupe 24 salles de spectacles, une vingtaine d'institutions muséales¹, 8 librairies et 7 écrans répartis dans 2 cinémas. En pondérant la taille de sa population², la région arrive au 2^e rang au classement des régions avec 95,2 établissements culturels par 100 000 habitants (figure 11.1). La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine occupe le 1^{er} rang avec 137,3 établissements culturels par 100 000 habitants et le Bas-Saint-Laurent arrive en 3^e position avec 93,7 établissements culturels par 100 000 habitants. Cette position est principalement attribuable aux nombres de salles de spectacles (25,1) et d'institutions muséales (22,0) par 100 000 habitants, calculés pour ce territoire. Le nombre de librairies par 100 000 habitants (8,4) est supérieur au nombre déterminé pour l'ensemble du Québec (4,3).

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Côte-Nord, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013		2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	21	24	3,9	25,1	7,5
Institutions muséales ²	20	21	4,8	22,0	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	8	8	2,2	8,4	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	28	28	4,1	29,3	8,4
Librairies	8	8	2,3	8,4	4,3
Cinémas et ciné-parcs	2	2	2,0	2,1	1,2
Écrans	7	7	0,9	7,3	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Entre 2012 et 2013, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène passe de 724 à 776 entrées par 1 000 habitants, plaçant ainsi la Côte-Nord au 3^e rang des régions administratives pour ce type d'activité culturelle. Par contre, les statistiques montrent une légère diminution de la fréquentation des institutions muséales³ (812 entrées par 1 000 habitants en 2012 comparativement à 809 en 2013).

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

2. Parce que la taille de la population de la région de la Côte-Nord est inférieure à 100 000 habitants (95 591 en 2013), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

3. Inclut les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2012 et 2013

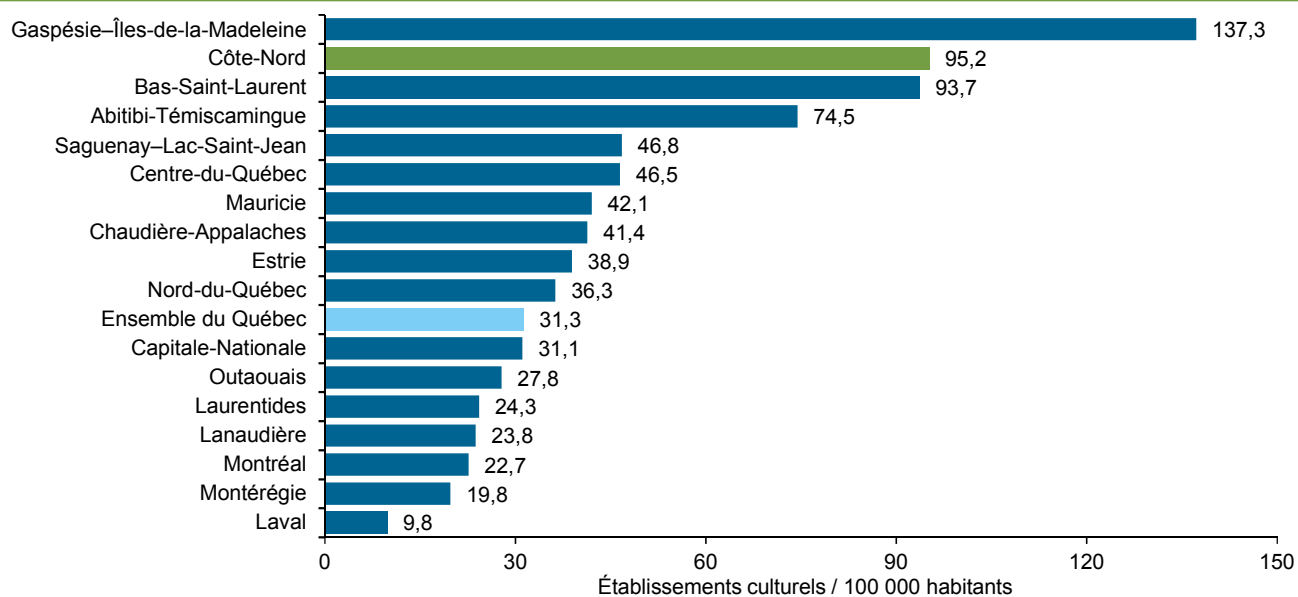
	Unité	Volume d'activité 2013	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2013
			Côte-Nord		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	284	2,7	3,0	2,2	2,1	1,7
Entrées	n	74 130	724,1	775,5	896,9	818,2	1,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 615,3	2 594,8	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées ¹	n	112 978	812,1	809,0	1 652,4	1 740,4	0,8
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs ²	\$	2 354 562	14 071,0	16 859,8	54 086,5	54 227,5	0,5

1. Elles incluent les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

2. Elles incluent les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité

Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Réserve aquatique

Une réserve aquatique est une aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de

la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

Parc marin

Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada et du réseau des parcs nationaux du Québec sous la responsabilité de Parcs Québec. Les aires marines nationales de conservation, ou AMNC, contiennent une ou plusieurs aires centrales très protégées, entourées de zones tampons à utilisations multiples faisant l'objet d'une gestion coopérative. Le fond marin et la colonne d'eau, incluant les espèces qui y habitent, sont compris dans les AMNC. Dans les régions côtières, les terres humides, les estuaires, les îles et d'autres terres côtières peuvent aussi être incluses.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont

situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocailleux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins

10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements

fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les

honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de

la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités,

hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

MINES

Investissement minier

L'investissement minier concerne l'ensemble des travaux liés à l'exploration et la mise en valeur d'un dépôt minéral et les travaux d'aménagement du complexe minier nécessaires à sa mise en production. Il inclut aussi l'immobilisation (construction non résidentielle et acquisition d'équipement et de machinerie) et les réparations pour les compagnies productrices.

Production minière

La production minière concerne les minéraux métalliques, les minéraux industriels et les matériaux de construction. Dans les minéraux métalliques, on regroupe les métaux précieux (or, argent, platine, etc.), les métaux usuels (cuivre, zinc, nickel, fer, plomb, etc.) et autres métaux (niobium, cobalt, cadmium, antimoine, sélénium tellure, etc.). On retrouve ensuite le groupe des minéraux industriels (chrysotile, graphite, scorie de titane, mica, tourbe, sel, etc.) comprenant aussi le soufre produit par des fonderies et affineries. Le dernier groupe est celui des matériaux de construction (sable et gravier, pierre, brique, ciment, etc.).

Effectif minier

Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés des mines, carrières, sablières, compagnies de forage carottier et usines de première transformation des métaux et minéraux actives au Québec. Les données d'emploi des entreprises de forage carottier ne sont toutefois pas régionalisées. Les données d'emploi concernent tous les employés d'un établissement minier incluant le personnel d'administration. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année 2014. Le nombre d'emplois est estimé en fonction des heures payées déclarées par chacun des répondants. Pour des

raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein, dont les heures payées déclarées se situent entre 40 h et 60 h par semaine. En raison des arrondissements, certains emplois peuvent cependant correspondre à moins de 40 h/semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné

pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est

décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la suite d'une recommandation des collèges

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un

centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Côte-Nord



Superficie en terre ferme (2013) : 236 502 km²

Population (2014^p) : 94 906 habitants

Densité de population : 0,4 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Sept-Îles 25 882 habitants
- Baie-Comeau 21 989 habitants
- Port-Cartier 6 671 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et activités de soutien
- Pêche, chasse et piégeage
- Première transformation des métaux

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Côte-Nord

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	− 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	− 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,9	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,2	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	74,1	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,2	59 202	0,7	26 984	− 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	75,8	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	− 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	− 3,0	28 890	0,4	7,5
La Haute-Côte-Nord	11 249	− 10,4	..	73,4	..	..	23 890	− 0,1	5,0
Manicouagan	31 984	− 3,7	..	74,5	..	..	27 288	− 0,2	7,0
Sept-Rivières	35 703	0,7	..	79,0	..	..	31 060	0,7	6,8
Caniapiscau	4 324	2,0	..	87,8	..	..	40 651	0,5	11,2
Minganie	6 672	0,9	..	74,5	..	..	29 937	1,0	9,8
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 974	− 12,3	..	69,5	..	..	23 421	1,3	16,6
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	81,3	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	− 7,1	16,4	64,5	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,9	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,6	32 743	− 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	− 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montréal	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	− 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	75,0	36 298	− 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 8.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Côte-Nord

Superficie en terre ferme (2013)	236 502 km ²
Population totale (2014 ^e)	94 906 hab.
Densité de population	0,4 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	7,1 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	7 342,0 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	76 807 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	28 890 \$
Emplois (2014) ¹	48,9 k
Taux d'activité (2014) ¹	58,2 %
Taux d'emploi (2014) ¹	53,1 %
Taux de chômage (2014) ¹	8,8 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	7,5 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	2,56
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	57,9 %

1. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.